

# RAPPORT D'ACTIVITE 1999

L'A.E.T.M., une organisation non gouvernementale de droit luxembourgeois, s'est donné comme mission d'aider les populations les plus démunies du Tiers-Monde. Cette aide a pour objectif de soutenir des initiatives locales dans leur volonté de développement, sans tenir compte de considérations de race, de religion ou de politique.

L'A.E.T.M. s'emploie à sensibiliser l'opinion à la nécessité de participer au développement du Tiers-Monde par des micro-projets et donne aux bonnes volontés l'occasion d'y apporter leur concours, en versant une cotisation régulière.

Le volume des cotisations est en légère baisse par rapport à 1998. L'effort d'information et de sensibilisation doit être poursuivi, notamment auprès des nouveaux fonctionnaires, afin d'atteindre deux objectifs : l'augmentation du nombre de membres et une plus grande participation de ceux-ci à la vie de l'association, notamment lors des assemblées générales. Ceci est important étant donné l'inscription dans nos objectifs de la sensibilisation de nos membres aux problèmes du Tiers-Monde.

La situation financière est satisfaisante. Le solde est positif. Nous souhaiterions financer plus de projets, mais nous voulons le faire avec sérieux, ce qui retarde, ou empêche, le financement de projets, dans la mesure où la garantie de bonne réalisation ne nous paraît pas suffisante.

L'association développe des contacts dans les pays du Tiers-Monde afin d'augmenter son action en faveur de ces régions défavorisées. Ces contacts ont encore donné des fruits cette année. D'autre part la possibilité de contact direct avec les organisateurs locaux ou des personnes de confiance ayant vu la réalisation des projets, permet de s'assurer de la bonne utilisation des fonds de l'association. C'est le cas cette année où des membres de l'association ou des personnes de confiance sont allés visiter les projets sur le terrain.

Trois projets, décidés en 1998 ont été payés en 1999. Il s'agit de :

- Tamil Nadu (Karunya 3) (Inde) – Nursing Center. Le dossier de cofinancement a été long à aboutir. Le contrat de cofinancement a été signé et le montant versé au bénéficiaire en 1999 ;
- Keur Madiabel 4 (Sénégal) – Aménagement d'un atelier de soudure ;
- Banikanou (Niger) – Achat et mise en route d'un moulin à Mil.

Avis favorable a été donné aux projets suivants :

- **Projet NIGER – PUIITS** : Dans le village de Banikanou la seule source d'eau était le fleuve Niger. Celle-ci peut être polluée ou perdue par infiltration ou évaporation. La construction d'un puits a permis une alimentation en eau plus régulière et plus saine. Il est envisagé d'étendre ce type de construction dans d'autres villages.

Le Montant est de 171 000 LUF (2 772 000 FCFA).

- **Projet NIGER – CASE SANITAIRE** : Le taux de couverture sanitaire reste très faible en milieu rural. La mise en place d'une case sanitaire dans le village va permettre d'améliorer cette situation, notamment pour les femmes. Elle permettra d'assurer les premiers soins, assurer la surveillance de l'état de santé des femmes notamment lors des accouchements, assurer l'éducation sanitaire et promouvoir de bonnes conditions alimentaires et nutritionnelles. Les promoteurs du projet ont également créé une filière d'alimentation en médicaments depuis l'Europe.

Le montant est de 110 000 LUF (1 784 500 CFA).

- **Projet INDE – SENGOU LAM** : Le but du projet est de permettre de lancer une culture de poivrier dans le village afin de créer un revenu aux habitants.

Le montant est de 300 000 LUF.

Par ailleurs, des projets proposés à l'Association n'ont pas été retenus, en général par manque de garanties ou en raison du non-respect de nos critères. Il s'agit de :

- SOCOODEFI – République démocratique du Congo ;
- Groupe d'initiatives communes de Messok – Cameroun ;
- Association du Haut Guir – Maroc ;
- Demande de parrainage – Burkina Faso ;
- International childcare trust – Kenya ;
- Collectif humaniste du Sénégal – Sénégal ;
- AAILD – Burkina Faso ;
- ASAED – Sénégal ;
- RUADT – Inde.

D'autres projets sont à l'étude, notamment au Maroc et les décisions seront prises en 2000.

Une opération de vente de cartes de voeux a été organisée et a rapporté 13 820 Luf.

Les contacts sont maintenus avec d'autres associations-soeurs, telle que celle de Bruxelles ainsi qu'avec d'autres ONG. AETM fait partie du cercle des ONG luxembourgeoises. Nous comptons que ces liens étroits se développeront encore durant l'année 2000.